

DOSSIER D'INSCRIPTION

BREVET DE MAÎTRISE

De 2021 à 2022

LE STAGIAIRE

Nom : Prénom :

Homme Femme

Date de naissance : / / Lieu :

Adresse :

Commune : Code postal :

Téléphone domicile : Portable :

Téléphone professionnel : Mail :

PHOTO
D'IDENTITÉ

L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise :

Activité :

Nom du chef d'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Commune : Code postal :

N° de SIREN : Code APE :

Téléphone : Mail :

Nombre de salariés :

Statut de l'entreprise : Micro entrepreneur Entreprise individuelle EIRL EURL

SARL SAS Autre :

CADRE RÉSERVÉ A LA CMA

Entretien (date, conseiller, attestation positionnement)	Dossier accepté (date et motifs)	Dossier refusé (date et motifs)

STATUT DU STAGIAIRE

Artisan/Gérant non salarié Micro entrepreneur Dirigeant SAS/SASU Conjoint Collaborateur RM

Conjoint associé Salarié(e) Demandeur d'emploi

Autre à préciser :

FORMATION DU STAGIAIRE

Niveau de formation actuel.....

Diplômes obtenus :

Intitulés	Année d'obtention

INSCRIPTION AUX MODULES DU BREVET DE MAÎTRISE

Cocher les modules de votre choix :

- Module Pro Coiffure (160 h / 23 jours)***
 - septembre 2021 à Juin 2022
- Gérer économiquement et piloter son activité (84 h / 12 jours)***
 - Octobre 2021 à Juin 2022
- Créer et développer une entreprise (49 h / 7 jours)***
- Commercialiser les prestations (98 h / 14 jours)***
- Gérer les ressources humaines (42 h / 6 jours)***
- Recruter et former un alternant (56 h / 8 jours)***

*(Sous réserve d'un effectif suffisant)

PIÈCES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC LE DOSSIER LORS DE VOTRE INSCRIPTION

- 1 photo d'identité (à agraffer/coller sur votre dossier)
- 1 C.V. (sinon remplir l'annexe jointe) avec copie(s) des diplômes
- 1 attestation d'emploi (CDD ou CDI)
- 1 photocopie de votre carte d'identité
- 1 RIB
- Si Micro-entrepreneur : copie de la déclaration du Chiffre d'affaires au SSI

Important : en cas de changement de statut, coordonnées (mails, téléphone, adresse) merci de nous en informer

Pour faciliter le montage financier de votre dossier, merci de bien vouloir nous retourner le bulletin dans les plus brefs délais, à l'adresse suivante :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire
Rue de l'Artisanat et du Concept – BP724
42 951 SAINT-ETIENNE Cedex 9

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Vous êtes conjoint(e) collaborateur, conjoint(e) associé(e), artisan ou auxiliaire familial non salarié dans une entreprise artisanale de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

DROITS D'INSCRIPTION

- 735 € Créer et développer une entreprise (Bloc 4)** – 49 heures : entrepreneuriat
- 840 € Commercialiser les prestations (Bloc 5)** – 56 heures : commercial
- 630 € Commercialiser les prestations (Bloc 5)** – 42 heures : communiquer en anglais
- 260 € Gérer économiquement et piloter son activité (Bloc 6)** – 84 heures : gestion économique et financière
- 630 € Gérer les ressources humaines (Bloc 7)** – 42 heures : gestion des ressources humaines
- 840 € Recruter et former un alternant (Bloc 8)** – 56 heures : formation et accompagnement du jeune

- 3 200 €** Module Pro Coiffure (Blocs 1, 2, 3) :
- / € Module Pro (Blocs 1, 2, 3) :
- / € Module Pro (Blocs 1, 2, 3) :

Je soussigné(e)..... règle la somme de
pour le(s) module(s)

Règlement par chèque, virement

Fait àle

SIGNATURE

Le Financement de votre formation est assuré par le Conseil de la Formation (Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat). Seuls les droits d'inscription restent à votre charge ou à la charge de l'entreprise.

Pour le(s) conjoint(s) associé(s) joindre les statuts de l'entreprise ou attestation du comptable.

Pour les micro entreprises, joindre un justificatif de déclaration de chiffre d'affaires ou de recettes non nul auprès du SSI datant de moins de 12 mois.

Vous êtes salarié(e) ou autre

Le financement de votre formation peut être assuré dans le cadre du financement de la Formation Continue des salariés (Compte Personnel Formation, Plan de développement des compétences de l'entreprise ou dispositif de reconversion ou promotion par alternance dit « PRO A »).

PROCÉDURE À SUIVRE :

1. **Informez l'employeur** de votre souhait de suivre la formation **BM**.
2. S'il est d'accord, l'employeur devra faire la demande de financement auprès de l'organisme auquel il cotise (*Opérateur de compétences des entreprises de proximité pour la Boulangerie/Pâtisserie, la Coiffure, la Fleuristerie / Opérateur de compétences de la Construction ou OPCO 21 pour la Menuiserie*).
3. **Retourner votre dossier d'inscription complété, en précisant les modules choisis**, à la Chambre de Métiers qui adressera à l'entreprise, un dossier complet (devis, convention de formation, programme et planning) destiné à l'organisme financeur.

Si la prise en charge est acceptée par l'OPCO, au terme de la formation, la facture sera adressée :

- Soit à l'OPCO (si la subrogation a été accordée)
- Soit à l'entreprise qui règlera et se fera rembourser.

Si la prise en charge est refusée par l'OPCO, le stagiaire devra régler le coût des modules choisis, dans le cadre d'un Contrat de Formation.

ANNEXE 1 – PARCOURS TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Veillez indiquer, dans le tableau suivant, l'ensemble des formations techniques et professionnelles que vous avez suivies et les diplômes et titres que vous possédez.

Vous indiquerez également les stages que vous avez suivis notamment durant votre activité professionnelle

ANNÉE	FORMATION	DURÉE	ORGANISME DE FORMATION (<i>dénomination et coordonnées</i>)	DIPLOME, TITRE OU AUTRE DOCUMENT DE VALIDATION OBTENU

ANNEXE 2 – PARCOURS PROFESSIONNEL DU STAGIAIRE

Il vous faut indiquer dans le tableau ci-après les différents emplois que vous avez tenus depuis votre sortie du système scolaire, si vous n'avez pas de CV actualisé.

Remarques :

- Votre temps d'apprentissage constitue une période d'activité à part entière que vous mentionnerez dans ce tableau.
- Il s'agit de l'expérience professionnelle et non de la formation par voie scolaire, qu'elle soit publique ou privée, laquelle devra figurer dans la partie formation.

PÉRIODE	EMPLOI	EMPLOYEUR (<i>dénomination et coordonnées</i>)	DURÉE	REMARQUES ÉVENTUELLES